



CSE-C 26 Juin 2019

Déclaration liminaire.

Le discours de politique générale d'Edouard Philippe devant l'Assemblée nationale a été sans surprise : il garde le cap sur la politique menée depuis l'élection présidentielle, promesses de campagnes et annonces déjà faites qui détricotent ce qui reste de notre modèle social. Il tient à la fois un discours sécuritaire et identitaire, l'ordre et la lutte contre le terrorisme, l'islamisme et l'immigration en amalgamant largement ces sujets et également des propos qui se veulent progressistes comme la PMA pour toutes les femmes ou le bonus-malus pour les contrats courts dans certains secteurs. A cela s'ajoute aussi une réelle attaque sur les retraites. L'annonce de 27 milliards de baisse d'impôts pour les ménages, avec la baisse de l'imposition des deux premières tranches d'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe d'habitation laissent quant à eux perplexe : pas de vision sur le manque à gagner des collectivités donc à terme pour les contribuables, sur le recul des prestations sociales ou des services publics nécessaire au financement de ces mesures. Si le coup de pouce au pouvoir d'achat peut s'apprécier pour certains ménages qui paient l'impôt Cette baisse de l'impôt pourrait rapidement se transformer en trompe l'œil par l'augmentation de la fiscalité locale. Par ailleurs, nous n'oublions pas les nombreux cadeaux fiscaux déjà faits aux plus riches : ISF supprimé, baisse d'impôts sur les sociétés, transformation du CICE en allègement de charges sociales ou encore la « flat-tax » de 30% sur les revenus du capital qui un an après sa mise en place confirme nos craintes que l'idée libérale classique selon laquelle le capital, moins taxé, s'allouerait mieux et pourrait ainsi davantage financer l'outil productif hexagonal n'était qu'un leurre. C'est tout le contraire qui se produit et en alimentant l'immense croissance des versements de dividendes, la flat tax n'a guère conduit à l'effet désiré puisque la croissance de l'investissement productif a ralenti, au contraire des versements de dividendes qui ont explosés et qui sont venu alimenter les revenus des plus fortunés... à moindre frais !

Travailler plus pour partager moins et gagner quoi ? c'est la question qu'on peut se poser quand le 1^{er} Ministre parle de « distribuer du pouvoir d'achat » sans augmenter le Smic ni les salaires : intéressement, primes Macron bis, suppression de la taxe d'habitation. Toutes ces choses qui ne permettent pas aux personnes de progresser dans leur carrière, d'augmenter de façon régulière leur salaire et surtout qui ne remettent pas en cause l'injuste répartition des richesses dans notre pays.... Il confirme aussi la réforme des retraites avec l'incitation forte à travailler plus longtemps par l'introduction de la notion d'un « âge d'équilibre » pour partir en retraite, décidée par le gouvernement, tout en gardant un affichage de départ possible à 62 ans. Tout cela aux prix décotes encore plus importantes et pour les cheminots, une vraie catastrophe avec un calcul de pension sur l'ensemble de la carrière, la fin du T2 sans contreparties. Si on écoute le gouvernement, le jour J de la transposition (prévue en 2025), le système unique sera équilibré. L'objectif du pilotage est de préserver en tous temps l'équilibre du système, malgré de très nombreuses incertitudes : emploi, salaires, démographie, espérance de vie... en respectant un maximum de dépenses de 14 % du PIB. Ce seuil intégrant les droits non contributifs (points données pour des périodes non travaillées : chômage, maladie, enfants...) mais ces éléments de solidarité ainsi que les pensions de réversion ne feront pas partie du pilotage et dépendront de décisions de l'Etat.

La « règle d'or » des 14 % laisse peu de marges aux organismes qui seront chargés de l'appliquer, sans compter que la neutralité actuarielle qui veut que pour une génération, la masse des cotisations (actualisées) soit égale à la masse des pensions (actualisées) à verser tout au long de la retraite, donc en fonction de l'espérance de vie de cette génération hypothèque tout calcul optimiste... La valeur du point sera déterminée chaque année, obligatoirement moins que l'augmentation du PIB, très probablement moins que l'évolution du salaire moyen et parfois moins que l'inflation. L'introduction d'un taux d'appel (*on paie plus qu'on a de points comme aujourd'hui pour l'Arrco-Agirc par exemple*) pourrait permettre si besoin d'augmenter la cotisation sans donner davantage de points. Dans le document Delevoye, on mesure à plein que tout est fait pour tirer vers le bas le montant des pensions et vers le haut les conditions d'accès à la retraite... Pour les plus aisés, ce sera les retraites privés ... Pour les moins fortunés, la paupérisation ou le travail jusqu'à 70 ans mais avec la possibilité de réaliser des heures supplémentaires défiscalisées : obligation d'une activité plus longue

avec une incitation à travailler plus dans un mécanisme qui freine la création d'emplois et réduit les recettes fiscales, donc le montant global des budgets sociaux, dont celui des retraites, le piège s'est refermé, tout est dans tout...

Sans doute sous pression des lobbys divers et variés qui n'ont aucun intérêt dans une politique écologique, on en restera sur ce point à des promesses floues et incomplètes. Edouard Philippe a annoncé que la convention citoyenne pour la transition écologique, assemblée de 150 citoyennes créée à l'issue du grand débat, pourrait voir ses préconisations soumises à référendum.

Sinon les aides pour la rénovation énergétique d'habitats seront remises à plat, et les produits en plastique jetable seront interdits... dans l'administration ! Et rien d'autre ... Report modal, fret ferroviaire, taxe poids lourds, énergies renouvelables passeront ... On est très loin de la rupture nécessaire pour répondre à l'urgence climatique !

Cette politique générale voulue par le gouvernement, où le fruit d'un labeur ne suffit plus pour vivre mais juste pour survivre à une partie grandissante des salariés se développe aussi dans notre entreprise, elle se traduit par un gouvernement qui a travers l'ordonnance dites « *gouvernance* » fait le choix le plus libéral de segmentation et de rentabilité financière dans les futures S.A... Fait de l'entreprise publique une véritable holding internationale au détriment du plus grand nombre, usagers et salarié(e)s... Cela nécessite de fait une expertise des conséquences que la fédération SUD-Rail souhaite voir confier au cabinet Degest mais on constate que dans les futures S.A. et les entités qui vont la composer, plus aucune garantie pour les salariés qui verraient très rapidement chacun de leurs acquis remis en cause. Pour les Rémunération, finie la grille SNCF, chaque entité reprendra la main sur la politique salariale de l'activité. Très rapidement, chaque agent SNCF ne sera plus payé comme aujourd'hui ou comme un agent des autres SNCF... Pas besoin d'être expert pour voir que cela va mettre très vite fin à la possibilité de passer d'une activité à une autre... Coté Métiers : Ca serait la convention collective + éventuellement des accords et chaque direction annonce déjà vouloir reprendre en main le contenu de « ses métiers » pour coller au mieux à « ses » besoins, sans prendre en compte ceux des agents ... Très vite, cela serait la fin des parcours professionnels et du déroulement de carrière avec une absence de perspective professionnelle évidente. Bien entendu, l'entourage ne serait pas complète si nos top-managers ne se laissent pas la possibilité de pouvoir renégocier l'ensemble de l'organisation du travail, Activité par Activité. Le patron de Fret SNCF l'a déjà annoncé : il souhaite ouvrir cette négociation dès 2020 !! Mettant très vite fin à l'unicité de la réglementation des cheminots !

Avec le symbole que représente le perpignan/rungis le Fret Ferroviaire représente parfaitement ce que nous trace les décideurs. Aujourd'hui Fret SNCF est rattaché à l'EPIC SNCF Mobilités mais c'est annoncé ; au 1er Janvier 2020, le gouvernement et les dirigeants de la SNCF ont tracé la suite, celle qui « privatisera » complètement l'activité dans une « Société Anonyme Simplifiée » dont le capital sera cessible... Finis les promesses et le rêve d'un grand soir pour le fret ferroviaire, pivot d'un report modal assumé dans le cadre d'une politique écologique ambitieuse...

Pour les dirigeants, de l'entreprise ou du gouvernement, la préoccupation principale n'est pas de développer l'activité mais bien de donner les garanties nécessaires aux banques sur le paiement de la dette et de finir d'isoler cette activité structurellement déficitaire pour cause de transport routier largement favorisé mais surtout par l'absence de volontarisme politique pour encourager le report modal ! La baisse du volume de marchandises transportées par le rail est continue depuis les 1ers plans Fret et l'ouverture à la concurrence. Le pacte ferroviaire n'apportant lui aucune réponse satisfaisante sur un modèle économique à construire autour de mesures législatives fortes qui seraient corrélées avec les déclarations d'intentions sur l'écologie. Pour nos dirigeants, la priorité N°1 est de tenter de retrouver l'équilibre financier, quitte à persister dans les suppressions d'emplois (- 577 en 2019) et à continuer sur la voie de la destruction de l'outil de production ...qui n'a amené qu'à des échecs depuis 20 ans ! D'autres solutions que celles de la maltraitance sociale et de l'atrophie sont possibles pour développer Fret SNCF ! Il faudrait déclarer le fret ferroviaire comme service public d'intérêt général et prendre des mesures fortes pour transférer les marchandises de la route vers le fer ... Quand on sait que près de 40% des marchandises ne font que transiter sur le territoire ... Ça laisse rêveur !? Il faudrait rendre à Fret SNCF tous les éléments rentables de l'activité. Depuis 2008, la direction s'est évertuée à filialiser ou à externaliser tous les éléments rentables qui ne contribuent donc plus à la viabilité de Fret SNCF. Wagons, Locs, Commissionnaire... Si ces activités étaient « réinternalisées », la viabilité économique et l'avenir seraient assurés ! Garantir l'avenir du transport ferroviaire de marchandises, c'est déjà arrêter de détruire l'outil de production, sauvegarder l'ensemble des triages, des embranchements et cesser le dumping social ! C'est aussi garantir l'existence et le développement des petites lignes qui drainent 30% des trafics. Il faudrait d'urgence définir une véritable politique de transport écologique par des plans pluriannuels de développement avec obligation de résultat sur le report modal. Les patrons et gouvernement tracent un avenir de maltraitance sociale et d'extinction pour le Fret Ferroviaire !

La fédération SUD-Rail refuse d'être complice passif des sociopathes du libéralisme, complètement déconnectée de la nature même d'une certaine forme d'humanité dans le travail. Pour rappel, le « Sociopathe » désigne cette catégorie d'individus étrangers à toute régulation de la moralité élémentaire et parfaitement insensibles à la souffrance d'autrui, on pourrait même dire à l'humanité des hommes. Les anciens dirigeants, Lombard, Wenès, Barberot : ce sont des sociopathes du libéralisme... De la manière dont ces dirigeants de France Télécom (*je tiens à préciser que tout rapprochement avec une situation vécue dans notre entreprise serait bien sur fortuite et involontaire... j'ai pas envie de finir en conseil de discipline*), donc, comme les dirigeants de FT discouaient à l'époque, nous savons à peu près tout : les départs qui « se feront par la porte ou par la fenêtre » avec un plan de mobilités forcées et de départ volontaire, « la fin de la pêche aux moules » avec des réorganisations de productivité continue et des plans de performances sans fin. Il y a aussi, l'emploi du fameux effet « werthers », sous-daube pour pensée managériale, à base de fausse science et de rehaussement culturel en toc qui « élabore » à partir de la vague de suicides mimétiques qu'aurait occasionnée les souffrances adolescentes du jeune Werther. l'emploi à outrances d'acronymes, les anglicismes et les chiffres, c'était en fait bien pratique pour se tenir à distance de la réalité des choses A travers l'analyse des éléments du procès France télécom, on apprend qu'il est d'usage d'enseigner à des managers la courbe du deuil, théorisée par la psychiatre Kübler-Ross, pour faire « accepter le changement » à des salariés, sans même réaliser que c'est bien l'usage premier de cette courbe qui a aussi été appliqué : faire accepter leur mort imminente aux salariés. Pour les moins touchés d'entre nos sociopathes, l'emploi à outrance d'acronymes, d'anglicismes et de chiffres, permettant de se tenir à distance de la réalité des choses.... Mais bien sûr, toutes ces coïncidences avec la situation interne n'est que fortuite....

Le plus frappant, et le plus caractéristique, dans le procès France Télécom, c'est que les prévenus, à l'évidence, ne comprennent absolument pas ce qui leur est reproché ou, plus exactement, parviennent sans cesse à le ramener à un système de justifications admissibles, au simple respect de la « nécessité économique », sans doute regrettable à certains égards, mais qui, enfin, s'impose, et dont ils ne sont, à la limite, que les desservants quasi-mécaniques. Un système qui broie les individus jusqu'à la mort, opéré par d'autres individus qui se prévalent d'un commandement supérieur, de la « loi du marché », déniait toute responsabilité, hermétiques à tout sentiment de culpabilité... c'est aussi pour le coup une configuration qui pourrait également nous rappeler des choses A France télécom, toute l'organisation était mise sous tension par l'impératif de la création de valeur et d'économies dans un contexte de concurrence externe, le jeu du profit se jouant alors à la productivité. Par conséquent la guerre concurrentielle externe va se réfracter au sein de l'organisation en guerre concurrentielle interne. Plus on descend dans la hierarchie, plus on lutte pour sa propre survie, il n'y a pas à s'étonner que la plus extrême violence se répande partout : réduire les individus à devoir lutter pour leurs intérêts vitaux, c'est organiser leur devenir-sociopathe : plus rien ne les intéresse que leur autoconservation, dont les « autres » deviendront s'il le faut le simple moyen....

Et les conséquences de cette politique et de ce management, c'est la souffrance des salariés, parfois jusqu'à l'irréparable. Lors du dernier comité central, l'ensemble des délégations avaient quitté(e)s le CCGPF face à l'absence de prise en compte, de mesures, d'actions et de reconnaissance de la souffrance actuelle des cheminots.... Madame la présidente, vous aviez, au nom de la direction, annoncée que cette question de la souffrance était une priorité, que des mesures et des actions étaient misent en place Quel est le bilan ? Quels axes ? Quelle politique de prévention ? Parce que si ça se limite à un comité de personnalités, sans aucun pouvoir, qui rendront un rapport, vous pourrez alors signifier à vos mandants qu'ils tiennent également une bonne place dans la galerie des sociopathes du libéralisme évoqué plus haut !

Pacte ferroviaire, souffrance, management, statut... Les salarié(e)s de la SNCF sont excédés, après les avoir écoutés, après la manifestation nationale unitaire des cheminots du 4 Juin qui à réuni près de 12 000 Cheminots dans les rues de paris, les syndicats de la Fédération SUD-Rail ont estimés que la construction d'un mouvement national d'ampleur pour la fin de l'année 2019 jusqu'à la remise à plat de la contre-réforme dite du « pacte ferroviaire » est nécessaire. Dès le printemps dernier, nous avons combattu cette mauvaise loi qui ne répond pas aux enjeux de demain. Aujourd'hui, le but unique de cette loi est d'introduire coûte que coûte une concurrence inefficace pour les usagers et mortifère pour les salarié(e)s, livré(e)s au dumping social mais rentable pour les grands groupes ! La fédération SUD-Rail, va continuer d'informer les cheminot-es de ce que vous leur préparez : transfert dans des entreprises privés ou dans des filiales SNCF, fin des parcours professionnels et du déroulement de carrière, remise en cause de la réglementation par une multitude de règlements déclinés par Société Anonymes. Aujourd'hui, seul le rapport de force peut donner de l'avenir aux travailleurs du rail. Ce n'est pas autour d'une table mise devant le fait accompli des diminutions de moyens, de la souffrance quotidienne, des décisions de fermer des gares des ateliers, de recourir à la sous-traitance, de faire disparaître des métiers que nous allons pouvoir défendre les intérêts des salariés. Les Conseils d'Administration sont devenus des mascarades institutionnelles dont le seul objectif est de mettre en œuvre ce que contient la loi ferroviaire avant le 31

décembre 2019... Sans autre forme de discussion et la tête dans la sable sur les conséquences comme l'ont démontré les dernières séances. Dans ce contexte, c'est sans hésitation et sans faiblesse que les syndicats de la fédération SUD-Rail réunis ce jour ont décidé que les administrateurs qu'elle parraine ne siègeraient plus dans des instances qui rejettent la démocratie sociale.... Quand on voit le fonctionnement sur le fond des conseils d'administration, on ne s'étonne plus du fonctionnement actuel des CSE et de la forme du dialogue social déployé.... Mais dans les CSE, on cumule aussi le manque de moyens et les dimensionnements totalement hallucinant... Coté employeurs, les questions HSCT et Réclamations individuelles et collectives ne sont plus en charge au profit des seuls dossiers économiques et de réorganisation.... Les structures surdimensionnées ne donnant même pas les moyens aux élus de pouvoir réaliser leurs missions, face à l'ensemble des sujets, des tâches à traiter, les directions se substitue à la réglementation et fixe leurs règles, leurs appréciations.... Plusieurs inspections du travail ont déjà été saisis pour plusieurs CSE et sur la ZPA, une notification d'intention de procès verbal de délit d'entrave est déjà en cours ... Six mois après la création... Mais coté direction la réponse est toujours la même ...tout va bien.... On met en route.

Le nombre d'exemple de situations hallucinantes dans le fonctionnement des CSE est légion... voyons une situation très concrètement, un élu du CSE TER AURA avec ses 32h de délégations, recoit au mois de juin 2019 sa convocation pour le CSE Ordinaire, il a déjà du travailler ce même mois de juin sur une petite dizaine de droits d'alerte et 2 CSE extraordinaire vu qu'il est également membre de droit et d'obligation de la CSST... Fort de sa convocation, il va chercher dans la BDES les plus de 50 documents qui constitue l'ordre du jour pour un total de 1908 pages à lire obligatoirement sur sa tablette de 10 pouces 4 jours pour lire, assimilé et analysé avant le CSE Ordinaire ... Sans compter qu'il doit aller également assurer la production et collecter l'avis des salariés dont il est le représentant... si nos cadres supérieurs travaillaient à ce rythme, on ferait de grosses économies sur la masse salarié.

En CSE, l'élu se retrouve face à une direction sans âmes, sans autre volonté de terminer cette journée, de faire avaliser en l'état et dans les délais prévus des dossiers de réorganisation, de cocher des cases ... et quand malheureusement ça craque, comme récemment à paris-est, où après deux tentatives de suicides en quinze jours, la direction prend une première fois lors d'un CSE l'arrêt de la réorganisation, puis ensuite sa suspension jus quand septembre pour finir par ne faire ni rien, ni l'autre.... Pas de mesures de prévention, on se contentera d'amener les croissants aux agents, circulez y a rien à voir !

Alors Oui, à SUD-Rail, nous nous posons aujourd'hui la question de l'utilité de participer à cette mascarade, ce sont bien les questions de conditions de travail et de réclamations collectives pour le cheminot qui nous font aujourd'hui rester dans ces instances... C'est la nature de notre syndicalisme et ses modes d'actions qui dérange la politique du premier dirigeant de l'entreprise. Car cette politique, il tient qu'elle soit déclinée avec zèle par des encadrants dépourvu d'empathie et challengés à l'objectif, décomplexés (et on ne parle plus de FT). Au summum ces dirigeants sociopathes s'autorisent toutes les transgressions, justifie tous les abus, et quand des militants syndicaux réagissent ... et agissent, la répression est sans pitié. Les procédures disciplinaires et le niveau de sanction pour des motifs totalement futiles se multiplient... En un mois, pas moins de 4 délégués syndicaux SUD-Rail ont vu des procédures de licenciement misent en route et aboutir pour 3 d'entre-elles à la radiation des cadres. Linda, agent commercial, ex représentante SUD-Rail du personnel est radié car selon la conviction de sa hiérarchie elle n'aurait pas pleinement respecté une procédure de colis suspect pour un cartable d'écolier : mise en danger de la vie d'autrui... Eric, militant et ex-délégué SUD-Rail, la protestation symbolique pour s'être mis à genoux devant ses hiérarchiques qui venaient de lui annoncer que sa réclamation pour le niveau 2 de la qualif D aux notations était rejetée pour la troisième année consécutive lui vaut une radiation des cadres qui passe aujourd'hui en CSE LAJ... Yannick, militant et ex-délégué SUD-Rail s'est vu notifier sa radiation parce que l'entreprise avait la conviction qu'il avait tenté d'arrêter les circulations pour nuire pendant la grève du printemps alors qu'il a juste essayé de protéger la vie de policiers qui avaient pris place dans les voies, lors d'une remise de grâce en main propre au président de réseau, celui-ci déclare que « la situation avec les syndicats va se durcir »... venant du seul candidat déclaré à la présidence de SNCF post Pepy, ça fait rêver !

En comparaison des faits reprochés, le président de la SNCF lui-même mis en cause dans l'affaire des marchés truqués d'IBM, après avoir licencié le lanceur d'alerte (réintégré par la justice), alors que le siège à fait l'objet d'une perquisition de la brigade financière ; Certains cadres dirigeants dont PEPY devrait eux aussi passés en conseil de discipline, jugé par les cheminots pour la souffrance et les morts causé par son action à la tête des SNCF ! SUD-Rail demande qu'il lui soit appliquer la même politique qu'il prône et qu'il soit traduit en conseil de discipline avant de l'être devant les tribunaux.

Doit-on considérer quand un membre de la direction de l'axe nord TGV annonce l'externalisation des prestations d'accueil/embarquement sur Eurostar au 1^{er} Juillet tout en déclarant ensuite en séance que c'est la SNCF qui à signifier

à Eurostar la fin de la prise en charge des accueils et les a dirigés vers un prestataire privé que c'est un véritable faute professionnelle qui mériterait un conseil de discipline ?! que dire de la gestion, ici même, du dossier de la mise en mouvement alors même que des groupes de travail se tiennent encore pour fixer les procédures applicables Cela repose la question de la franchise du dialogue...

Aucune réunion de CSST-N depuis le début du mandat, pas même une réunion de mise en place, reporté sine-dié, alors que les problématiques s'accumulent et que les risques ne sont pas traités... pas de documents uniques dans les CSE, pas de prise en charge volontariste de l'entreprise sur un seul sujet de prévention malgré les risques, amiante et maintenant plomb dans le périmètre de St Michel pour ne citer qu'eux.... C'est lamentable ! Lamentable de sortir un temps réel N°64 annonçant une modification profonde des périmètres, des missions et du fonctionnement des audits sécurité au travail, pour aller de plus en plus vers des missions d'accompagnement des réorganisations, sans aucune concertation préalable pour en débattre, à SUD-Rail, nous estimons que c'est encore un détournement de l'esprit de la mission initiale ! Lamentable de se contenter d'un temps réel « il fait chaud boire de l'eau » plutôt que de prendre des vraies mesures d'aménagements des postes et des horaires !

Il est aujourd'hui insultant pour les cheminots de décaler la NAO le 2 Juillet, et disons le tout de suite, si comme on peut l'entendre, après 4 ans de disette et de baisse du pouvoir d'achat, si cela devait se cantonner à 0,4% et quelques mesures « sociales », vous atteindriez un point de rupture avec la partie du corps social cheminot qui croit encore en votre action...

Dans le contexte social actuel, il est déplacé de parler de « responsabilité sociale de l'entreprise », avant de pouvoir discuter sereinement de RSE, nous exigeons au préalable un arrêt des restructurations, une reconnaissance de responsabilité de l'entreprise dans la souffrance actuelle de ses agents, un arrêt de la répression antisyndicale et une remise à plat du fonctionnement des CSE pour le bénéfice des salariés. Pour SUD-Rail, le seul pacte social acceptable est celui du progrès social. Un vrai avenir pour l'ensemble des cheminots, de la SNCF ou d'ailleurs, c'est uniquement la transcription des règlements et des droits des cheminots dans un nouveau contrat de travail universel du ferroviaire qui pourrait remplacer le Statut. C'est la seule solution face à l'externalisation, la sous-traitance et la baisse continue de nos droits !

Nous en finirons en vous signifiant que nous refusons que les patrons remettent tout en cause, fasse souffrir les salariés, tout cela au nom du moins disant social pour l'ensemble de la branche ferroviaire ! Aujourd'hui, alors que les agents du futur ex-groupe public ferroviaire sont en souffrance, que certains commettent l'irréparable, que le management toxique est devenu la règle pour atteindre des objectifs exclusivement financiers, que le « dialogue social » et les CSE sont en panne pendant que la répression s'abat sur les délégué(e)s du personnel, que les baromètres sociaux sont en berne, que la direction ne tient pas ses engagements et va encore prôner la rigueur salariale, la Fédération SUD-Rail ne sera pas complice et quittera la séance dès la fin des déclarations pour vous laisser discourir sur des promesses qui ne seront jamais tenues ou des engagements précaires remis en cause dès le lendemain.

Merci

La délégation SUD-Rail au CCGPF